

Date d'envoi de la convocation : 26 juillet 2018

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er août 2018

L'an deux mille dix-huit, le 1^{er} du mois d'août à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 23 M. le Maire, M. Michel BAUER, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Adrien DEBEVER, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, M. Hervé CAZENAVE, Mme Pascale MARZAT, M. Cyrille RENELEAU, Adjoints.

M. Patrick MORISSET, Mme Bénédicte LABBE, M. Alain BERTRAND, Mme Catherine DUBOURG, Mme Corinne FRITSCH, M. Steve LOZANO, M. Jérémy BOISSON, Mme Amandine VIGNERON, M. Joris MONSEIGNE, Mme Brigitte BILLA, M. Denis LAGOFUN, Mme Lydia LESCOMBE, M. Cyril CAMU, M. Jean-Yves MAS, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 3 Mme Anne ESCOLA qui a donné procuration à Mme Pascale MARZAT.
M. Alexandre DANJEAN qui a donné procuration à Mme Alexia BACQUEY.
Mme Thiphaine RAGUENEL qui a donné procuration à M. Jean-Yves MAS.

Absents : 1 M. Olivier BACCIALONE.

M. Patrick MORISSET est élu secrétaire de séance.

N° DL01082018-07 : Subvention au Club de waveski *paddle aventure*.

Rapporteur : Madame Sylvie LAVERGNE

Les clubs de waveski *paddle aventure* de Talmont Saint Hilaire en Vendée et de *Canoë Kayak Lacanau Guyenne* ont décidé de s'associer pour promouvoir leur discipline, compromis entre le surf et le kayak.

Aujourd'hui encore peu développée d'un point de vue médiatique, le waveski fait partie de la Fédération française de Canoë-Kayak. Les athlètes français sont montés en puissance depuis les années 2000 et la France est devenue la meilleure nation mondiale depuis 2011, lors des Championnats du Monde au Portugal qui a vu le sacre du jeune canalais, Pablo ARROUAYS, **champion du monde junior**. A ce jour, il est aussi 2 fois vice-champion du monde en catégorie dite open.

Une équipe de 5 passionnés, sportifs de haut niveau et adeptes des surftrips ambitionne de promouvoir la discipline et les valeurs de partage et de respect de la nature.

Dans cette optique, ils projettent la réalisation des plus belles images de waveski surfing, découverte et exploration de paysages paradisiaques, de rencontre et de partage avec une autre culture et de voyage.

Les films ainsi réalisés seront alors projetés dans le cadre de festivals de sports de glisse, sur *youtube*, et décliné sur des DVD... La commune de Lacanau en étant partenaire disposera d'un espace réservé pour la publication du logo de Lacanau.

CONSIDERANT l'intérêt pour la collectivité,

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1

*ACCORDER une subvention de 1 000 € à l'association *paddle aventure* de Talmont dans le cadre de la réalisation du film promouvant la pratique du waveski en partenariat avec le CKLG.*

ARTICLE

DIRE que la dépense sera imputée au budget principal de la Ville (compte 6574 subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes).

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.


Le Maire
Laurent PEYRONDET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le :

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :